



KINOKABARET 2018

Du 31 mars au 2 avril

Nogent-le-Rotrou

Règlement intérieur

1. Organisateur

Le KinoKabaret est organisé par l'association Kinogent

2. L'inscription

L'inscription se fait par courrier, en remplissant le formulaire adéquat complété des pièces demandées et en le retournant à :
Kinogent - 27 rue du château - 28400 Nogent-le-Rotrou

Jusqu'au 20 mars 2018, attention, le nombre de place est limité : seuls les premiers inscrits seront servis

3. Thème

Le thème du KinoKabaret 2018 est : **Transport**

Attention : le respect du thème n'est en aucun cas obligatoire !

4. Durée des films

Pour le confort de la projection, les films ne dépasseront pas les 7 minutes, générique inclus. L'équipe organisatrice s'octroie le droit de ne pas projeter le film si il dépasse cette durée.

5. Lieux de tournage

Si vous voulez tourner dans la salle S. Signoret, lieu du Kabaret, cela ne doit pas gêner l'équipe de restauration, ni l'installation des tables pour les repas, et ne devra pas obturer les portes de sortie.

6. Formats

Lisibles avec VLC. Il est souhaitable de réaliser un test de compatibilité avec le matériel de projection avant le rendu définitif du film. Le format sera confirmé en début de Kabaret.

7. Matériel

L'association ne dispose que de peu de matériel et vous encourage à travailler sur des moyens aussi divers que les téléphones portables, appareils photos, webcam...

Nous vous invitons aussi à apporter avec vous le matériel que vous jugerez utile : ordinateur, caméras, perches, micros, costumes, lumières, disques durs externes, maquillage etc.

8. Films

Les films seront produits dans l'esprit de Kino. L'organisation se réserve le droit de refuser des films sans avoir à se justifier.

Le rendu des films pour la projection finale se fera au plus tard le lundi à 13 h.

9. Accueil

Comme le veut la tradition Kino, les participants extra nogentais seront logés chez les Kinoïtes nogentais – nous invitons ces derniers à proposer leur candidature pour héberger les non-nogentais et les non-nogentais à faire connaître leurs besoins de logements.

La réunion de production se tiendra à 10h00 le samedi matin.

L'organisation se réjouit de vous rencontrer à l'occasion de ce huitième KinoKabaret et vous souhaite un excellent KinoKabaret.

Les films seront projetés le lundi 2 avril à 16h, dans la salle Simone Signoret à Nogent-le-Rotrou.

L'entrée à la projection est libre et ouverte à tous, participants au Kabaret ou non.



KINOKABARET 208

Du 31 mars au 2 avril

Nogent-le-Rotrou

Bulletin d'inscription + renseignements

| | |
|-----------|--|
| Nom | |
| Prénom | |
| Adresse | |
| CP | |
| Ville | |
| Téléphone | |
| Mail | |

Je joins à ce bulletin la somme de :

- 20 € (moins de 18 ans et/ou étudiants et/ou chômeur)
 25 €

Je m'engage à aider en cuisine, sur deux heures de temps durant week-end.

Inscription sur le tableau affiché dans la salle

- Je peux héberger : personne(s) couple(s)
 J'ai besoin d'un hébergement pour : personne(s) couple(s)

Conditions d'inscription :

Je suis informé que :

- En raison d'un nombre de places limitées, seules les inscriptions complètes pourront être prises en compte par l'équipe organisatrice.
- Mon inscription définitive me sera signifiée par mail. Au cas où il ne serait pas possible à l'équipe organisatrice d'accepter mon inscription, je serais remboursé des sommes versées au plus tard le 15 avril 2018. Si l'inscription est acceptée, elle ne donnera pas lieu à un remboursement.
- En complétant ce bulletin d'inscription, j'ai pris connaissance et j'accepte le règlement annexé à ce bulletin.

Date et signature